

### Objectif de gestion

Le FCPE a pour objectif de gestion de rechercher à maximiser la performance, sur sa durée de placement recommandée, par la mise en œuvre d'une gestion équilibrée exposée sur les marchés d'actions et de taux internationaux en sélectionnant des valeurs qui satisfont à des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (E.S.G.) et de qualité financière tout en participant à l'économie solidaire en investissant entre 5% et 10% en titres solidaires.

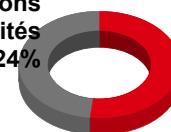
Le FCPE n'a pas d'indicateur de référence. A titre d'information, la performance du FCPE pourra être comparée à l'indicateur de référence composite suivant : 10% MSCI World (NR) + 40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate 500 MM + 10% €STR.

Le FCPE est géré activement. L'indicateur de référence est utilisé pour évaluer la performance. Il n'y a pas de contrainte relative à l'indicateur utilisé lors de la construction du portefeuille.

Les OPC sous-jacents dans lesquels le FCPE investit ont adhéré au Code de Transparence AFG/FIR/Eurosisif pour les OPC ISR ouverts au public accessible sur le site internet de la Société de Gestion.

### Allocation d'actifs

Obligations & liquidités  
48.24%



Actions  
51.76%

### Informations pratiques

#### Actif total

EUR 11 952 330.36

#### Valeur liquidative

(GC)(EUR) 10.57

#### Nombre de fonds sous-jacents détenus

4

#### Nature juridique

FCPE de droit français

#### Indice de référence

40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% €STR

#### Affectation des résultats

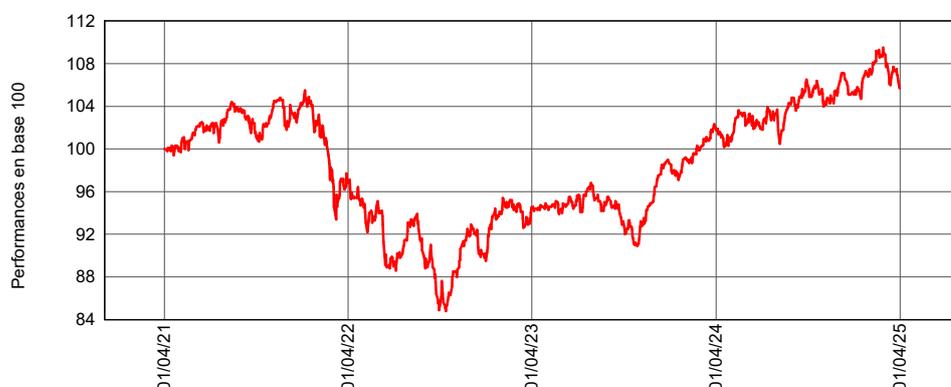
(GC): Capitalisation

#### Date de début de gestion\*

01/04/2021

### Performances et analyse du risque

Performance du fonds en base 100



#### Performances nettes glissantes

	1 mois	1 an	2 ans	3 ans 01/04/2021*	5 ans 01/04/2021*
Fonds	-3.03%	3.32%	11.85%	9.08%	5.70%
Indice de référence	-2.63%	4.77%	16.79%	15.19%	14.36%
Ecart relatif	-0.39%	-1.45%	-4.94%	-6.11%	-8.66%

#### Indicateurs & ratios

	1 an	2 ans	3 ans 01/04/2021*	5 ans 01/04/2021*
Volatilité du fonds	6.35%	6.03%	7.74%	7.91%
Ratio de Sharpe	-0.03	0.47	0.06	-0.05

#### Performances nettes civiles

	2025	2024	2023	2022
Fonds	0.38%	6.69%	10.28%	-14.11%
Indice de référence	2.13%	7.85%	12.77%	-12.97%
Ecart relatif	-1.75%	-1.16%	-2.49%	-1.14%

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront entre autres des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

### Profil de risque et de rendement

A risque plus faible ← A risque plus élevé →  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



#### Ne prenez pas de risque inutile. Lisez le Document d'Information Clé (DIC).

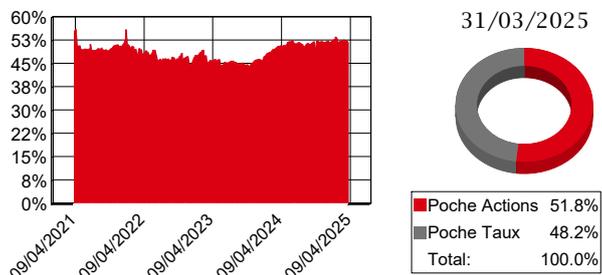
Le profil de risque et de rendement est basé sur la volatilité des cinq dernières années et constitue un indicateur de risque absolu. Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur. La valeur d'un investissement et tout revenu qui en découle peuvent baisser ou augmenter et vous pouvez ne pas récupérer le montant initialement investi. La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». Ce FCPE est classé dans la catégorie 3 parce que son prix ou les données simulées ont montré des variations faibles à moyennes par le passé.

Ce reporting mensuel est un document marketing. Veuillez vous référer au prospectus et au KID avant de prendre toute décision finale d'investissement.

## Analyse des choix de gestion

### Portefeuille

#### Exposition du portefeuille au marché d'actions



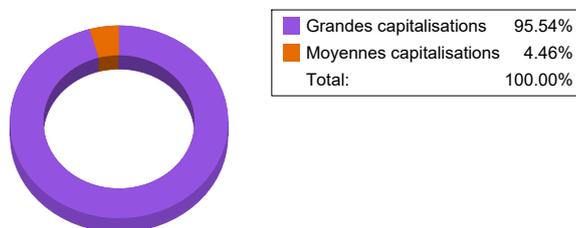
En pourcentage du portefeuille, OPCVM détenus & produits dérivés inclus.

### Poche Actions

#### Principales lignes

	Portefeuille
1 HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euroland Equity ZC	41.61%
2 HSBC Responsible Investment Funds - SRI Global Equity ZC	9.90%
Total	51.51%

#### Répartition par capitalisations boursières



En pourcentage de la poche Actions, hors OPCVM détenus, produits dérivés & liquidités

Très petites capitalisations : < 250 millions en (EUR)  
Petites capitalisations : > 250 millions & < 2 milliards en (EUR)  
Moyennes capitalisations : > 2 milliards & < 8 milliards en (EUR)  
Grandes capitalisations : > 8 milliards en (EUR)

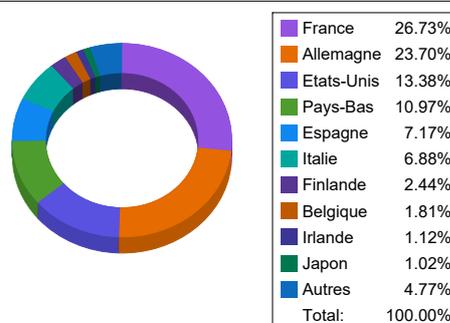
#### Principaux mouvements Actions - Mars 2025

Ventes	Montant (EUR)
HSBC Responsible Investment Funds - SRI Global Equity Z	-24 002
HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euroland Equit	-104 413

#### Exposition par devises

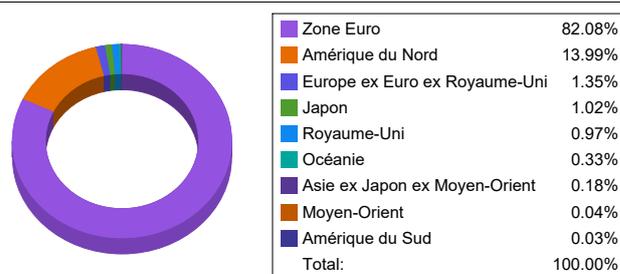
Exposition par devises	Portefeuille
EUR	90.79%
USD	7.36%
JPY	0.53%
GBP	0.37%
CAD	0.30%
CHF	0.24%
AUD	0.16%
SEK	0.08%
DKK	0.06%
Autres	0.11%
Total	100.00%

#### Exposition par pays



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus. \*par rapport à son indice de référence

#### Exposition par zones géographiques



En pourcentage de la poche Actions, OPCVM détenus & produits dérivés inclus. \*par rapport à son indice de référence

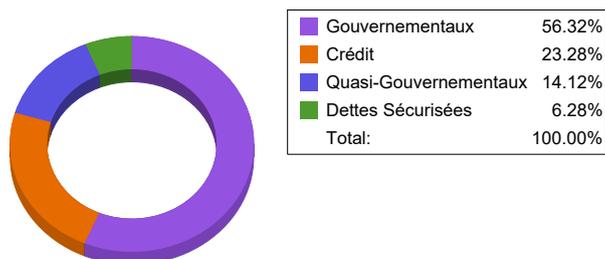
## Poche Taux

Principales lignes	Portefeuille
1 HSBC Responsible Investment Funds - SRI Euro	41.54%
2 HBTHMN BOR 2.8000 09/30/25	6.96%
<b>Total</b>	<b>48.50%</b>

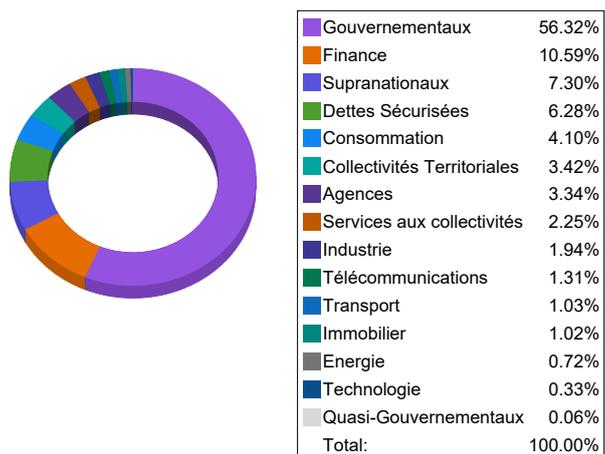
Types d'instruments	Portefeuille
OPCVM obligataires	41.54%
P-Notes	6.96%
Liquidités, autres	-0.27%
<b>Total</b>	<b>48.24%</b>

Le portefeuille ne détient pas de produits dérivés.

### Classes d'émetteurs



### Secteurs d'activités



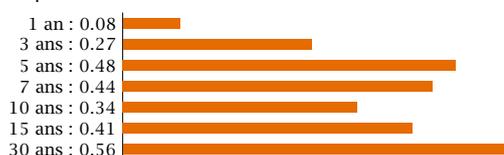
### Evolution de la sensibilité

Sensibilité du portefeuille au 31/03/2025: 2.59

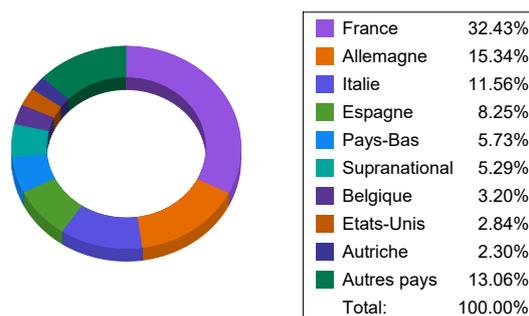


### Sensibilité: Exposition par points de courbe

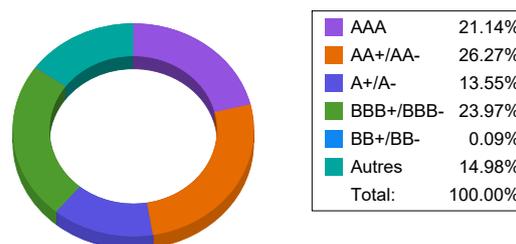
Sensibilité du portefeuille: 2.59



### Pays de l'émetteur



### Ratings



En pourcentage de la poche Taux, lignes directes et indirectes, hors engagements des produits dérivés, hors liquidités et équivalent. \*par rapport à son indice de référence.

hors engagements des produits dérivés et liquidités. \*\*par rapport à son indice de référence.

## Poche Actions: la valeur du mois

### KINGSPAN

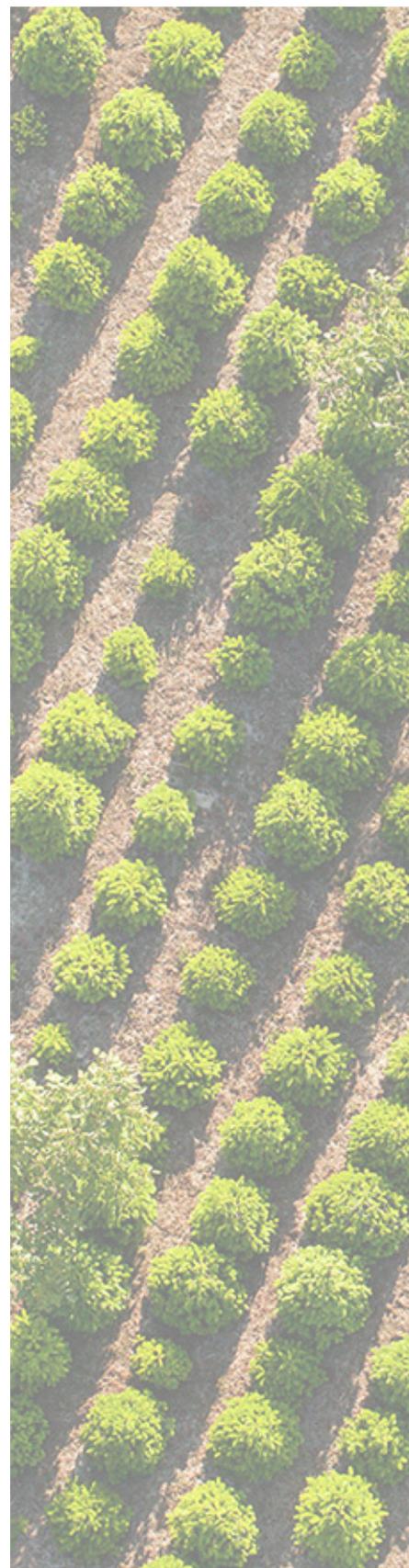
Kingspan (KSP) est une société irlandaise qui fabrique des solutions d'isolation et d'enveloppe du bâtiment à haute performance. Ses produits et solutions permettent de construire des bâtiments écoénergétiques et pérennes, qui optimisent les ressources naturelles et favorisent le bien-être. Avec plus de 212 sites de production et 22 000 employés, KSP est présente dans environ 80 pays. Au cours de l'exercice 2024, le groupe a généré un chiffre d'affaires de 8,6 milliards d'euros et un résultat net de 0,7 milliard d'euros.

#### Pilier Environnemental

Sur le pilier environnement (40 % de la note), KSP a une meilleure note (7,0) que le secteur (5,6). Le plan, « Planet Passionate », dresse la liste des initiatives, objectifs et progrès en matière de développement durable. KSP s'est engagé sur l'objectif SBTi de 1,5 °C avec une baisse de 65 % des émissions de scopes 1 et 2 (2030), une baisse de 15 % de l'intensité carbone, une gestion de l'énergie ISO 50001 pour tous ses grands sites et une consommation d'énergie renouvelable de 60 % d'ici 2030. 89 % des ventes sont issues d'activités à plus faible intensité de carbone comparé à ses pairs. En 2024, KSP a réussi à réduire de 61 % ses émissions des scopes 1 et 2 et de 3,9 % l'intensité carbone de ses principales matières premières. Il a pu atteindre par anticipation certains objectifs fixés pour l'exercice 2030, une production d'électricité renouvelable de 20 % et une consommation d'énergie renouvelable de 60 %. 57 % de ses sites sont équipés de systèmes solaires photovoltaïques. Les produits d'isolation de Kingspan contribuent à la création d'opportunités de croissance dans les technologies propres. Nous notons que l'entreprise tire des revenus des panneaux isolants et d'autres matériaux qui favorisent l'efficacité énergétique des bâtiments (le chiffre d'affaires conforme à la taxonomie de l'UE était de 40 % en 2024 contre 42 % en 2023) et qu'elle prévoit de développer des systèmes qui contribuent à la lutte contre le changement climatique. En 2024, KSP a réalisé 30 projets d'efficacité énergétique. Bien que nous n'ayons trouvé aucune preuve d'objectifs en matière d'émissions toxiques chez KSP, l'entreprise s'est fixé pour objectif de réduire à zéro les déchets mis en décharge d'ici l'exercice 2030 (exercice 2024 : 7 088 tonnes, soit une réduction de 14,5 % des déchets mis en décharge par rapport à l'année précédente). Le groupe n'a été impliqué dans aucune controverse environnementale au cours de l'exercice 2024.

#### Pilier Social

Sur le pilier social (30 % de la note), KSP obtient un score de 3,2, inférieur à la moyenne du secteur (5,3). Les pratiques de KSP en matière de gestion de la main-d'œuvre sont dans la moyenne par rapport à ses pairs, avec une proportion plus élevée de ses activités dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre. En outre, l'entreprise a enregistré une augmentation d'environ 18 % de ses effectifs en glissement annuel au cours de l'exercice 2024 (et de 47 % par rapport à l'exercice 2019), ce qui expose l'entreprise à des défis d'intégration et de rétention du personnel. Nous trouvons peu de preuves d'initiatives visant à minimiser l'impact des licenciements (taux de roulement de l'exercice 2024 : 17,8 %). 85 % des activités de KSP concernent des secteurs sujets aux blessures et aux accidents mortels et ses paramètres de sécurité sont médiocres par rapport à ceux de ses pairs. Un accident mortel s'est produit dans une de ses usines en 2024 ainsi qu'en 2023, ce qui est préoccupant au regard de l'efficacité du système de santé et de sécurité. Seulement 84 % des employés sont couverts par ce cadre. Le taux d'accidents a augmenté pour atteindre 12,9 par million d'heures en 2024, contre 11 en 2023. Au cours de l'exercice 2024, KSP a été impliquée dans une controverse sociale modérée. Le groupe fait l'objet d'une enquête du NLRB (National Labor Relations Board) pour des allégations d'activités antisyndicales en Californie, aux États-Unis, à la suite d'une plainte déposée par l'association internationale des travailleurs de la tôlerie, de l'aéronautique, du rail et des transports. L'enquête est toujours en cours, ce qui pèse sur l'évaluation du pilier social.



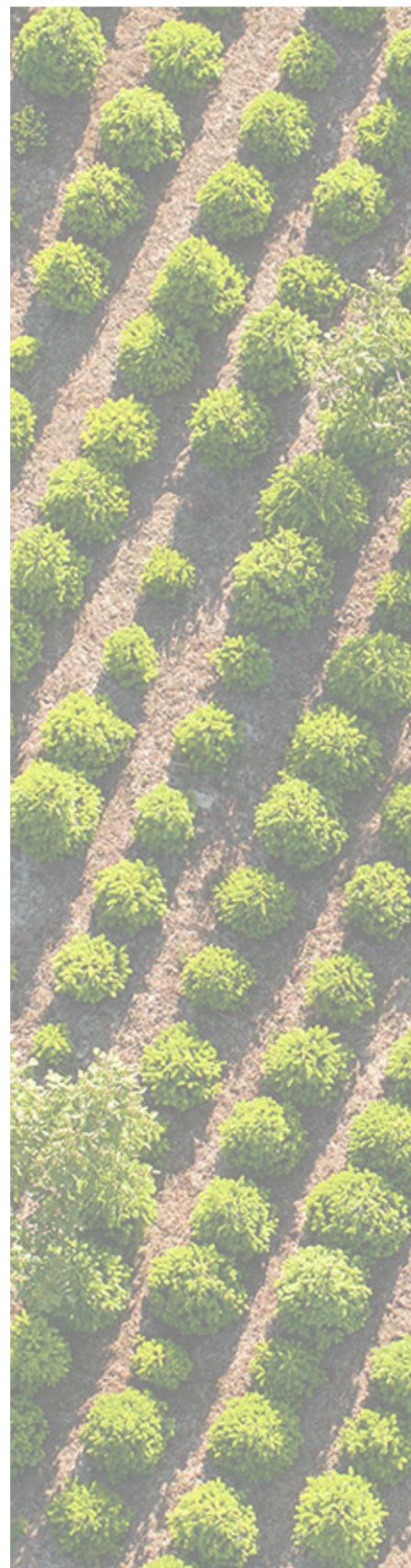
## Pilier Gouvernance

Sur le pilier gouvernance (30 % de la note), KSP a une meilleure note (7,9) que la moyenne du secteur (5,8). Son conseil d'administration est composé de 36 % de femmes et est à 55 % indépendant. L'entreprise a séparé les rôles de directeur général et de président. Tous les comités du conseil d'administration (audit, nomination et gouvernance et rémunération) sont totalement indépendants. La rémunération des administrateurs est pondérée à hauteur de 10 % par la réalisation des objectifs ESG. KSP a mis en place politique globale de lutte contre la fraude, la corruption et les pots-de-vin avec une évaluation des risques de fraude, des due diligences par des tiers et une formation constante pour en assurer le respect. Tous les employés concernés reçoivent une formation obligatoire sur la politique anticorruption une fois tous les 2 ans. En 2024, KSP n'a signalé aucun cas de violation de la politique anticorruption.

KSP dispose d'une ligne téléphonique confidentielle et indépendante qui encourage les employés à faire part de leurs préoccupations concernant l'environnement de travail et les pratiques commerciales. Depuis 2024, KSP demande à ses fournisseurs de respecter des normes élevées en matière de droits de l'homme, d'éthique et de pratiques responsables. KSP se classe toutefois en dessous de la moyenne du secteur du fait de sa présence dans des régions réputées pour leur niveau élevé de corruption.

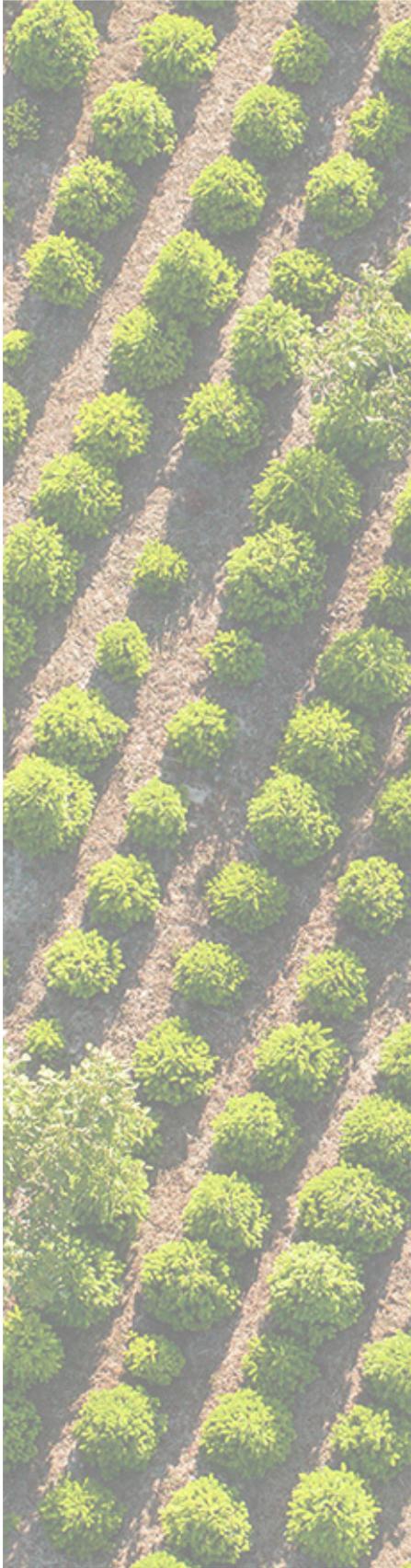
KSP a été impliquée dans une controverse majeure. KSP et deux autres fournisseurs d'isolation ont été accusés d'avoir utilisé des matériaux de construction inflammables dans la rénovation de la tour Grenfell, lesquels auraient contribué à l'incendie qui a causé la mort de 72 personnes en 2017. L'enquête a conclu que KSP n'était pas directement responsable de l'incendie, mais on lui reproche d'avoir menti sur la nature ignifuge de ses matériaux. L'enquête policière est en cours.

Avec un score ESG global de 6.13 Kingspan est éligible à notre fonds. Ce bon score ESG provient principalement des bonnes notations obtenues sur les piliers E et G.



# HSBC EE ISR EQUILIBRE ET SOLIDAIRE

Reporting mensuel  
31 mars 2025  
Part G (EUR)



## Glossaire

**Action** : Titre de propriété représentatif d'une partie du capital de l'entreprise qui les émet ; l'action peut rapporter un dividende et donne un droit de vote à son propriétaire aux assemblées générales des actionnaires. Les actions peuvent être cotées en Bourse, mais pas obligatoirement.

**Alpha** : mesure la surperformance moyenne d'un fonds par rapport son indice de référence - ou bien, la performance qu'aurait réalisée le gérant dans l'hypothèse où celle de l'indice eut été nulle.

**Bêta** : mesure l'exposition d'un fonds ou d'un titre par rapport au marché ou à son indice de référence.

**Delta** : sensibilité d'une obligation convertible à la variation de l'action sous-jacente.

**Dividende** : Revenu tiré d'un placement en titres de capital (actions, certificats d'investissement). Le dividende est généralement versé chaque année et varie en fonction des bénéfices réalisés par l'entreprise.

**Duration** : Instrument de mesure permettant d'apprécier la sensibilité du prix d'un actif à une variation des taux d'intérêt.

**ETF** (Exchange Traded Fund) - Support indiciel coté sur un marché.

**FCC** : Fonds Commun de Créances.

**FCPE** : Fonds Commun de Placement d'Entreprise

**Futures** : contrat qui permet de prendre position sur l'évolution d'un actif appelé sous-jacent. Par exemple, le contrat future CAC 40 permet d'obtenir la performance (à la hausse ou à la baisse) du panier d'actions du CAC 40.

**High Yield** (haut rendement) : catégorie d'obligations dont le risque de non remboursement est plus élevé que celui des obligations " Investment Grade ". Obligations spéculatives offrant des rendements élevés qui récompensent la prise de risque prise sur la signature de la société émettrice. Elles correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées en dessous de BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

**Investment Grade** : catégorie d'obligations dont le risque de non-remboursement est faible. Correspondent aux notations des agences de rating pour les emprunteurs situées entre AAA et BBB - selon l'échelle de Standard & Poor's.

**Obligation** : Titre de créance (c'est à dire qu'il représente une dette) pouvant être émis par une entreprise, remboursable à une date et pour un montant fixés à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse.

**Obligations aggregate** désigne un véhicule d'investissement (FCP, SICAV) composé à la fois d'obligations privées et d'obligations gouvernementales.

**Obligations convertibles** : obligations qui donnent à son détenteur, durant une période de conversion, la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions. S'assimile à une obligation classique avec une option d'achat sur des actions nouvelles de l'émetteur.

**Obligations covered** ou obligations sécurisées sont des obligations garanties et donc adossées à des crédits hypothécaires de première qualité ou à des créances du secteur public (exemple des collectivités). Elles ont donc l'avantage d'être garanties grâce à leur adossement à des actifs.

**Obligations inflation** : titres indexés sur l'inflation

**OPC** : Organisme de Placement Collectif.

**OPCVM** : Organisme de Placement Collectif de Valeurs Mobilières

**Options** : contrat entre deux parties par lequel l'une accorde à l'autre de droit (pas l'obligation) de lui acheter (option d'achat/call) ou de lui vendre (option de vente/put) un actif, moyennant le versement d'une prime.

**Plus-value** : Gain résultant de la différence entre le prix de vente d'un titre et son prix d'achat ou de souscription. Si cette différence est négative, la perte est appelée "moins-value".

**Prise en pension** : opération de refinancement des banques auprès de la banque centrale, caractérisée par un échange de titres contre de la trésorerie pour une période déterminée.

**Produits dérivés** : sont des contrats qui permettent de prendre des positions sur des actifs sans les détenir physiquement. On distingue en particulier les contrats futures et les options qui sont standardisés sur les principaux indices boursiers et qui sont échangés sur un marché réglementé.

**Ratio d'information** : indicateur de la régularité de la surperformance. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

**Ratio de Sharpe** : mesure le supplément de rendement d'un fonds par rapport à celui d'un placement sans risque (monétaire).

**Rendement actuariel** : Rendement moyen des titres en portefeuille et détenus jusqu'à leur maturité

**Sensibilité** : Mesure de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur le prix d'une obligation.

**Spread** d'une obligation (ou d'un emprunt) : écart entre le taux de rentabilité actuariel de l'obligation et celui d'un emprunt sans risque, de durée identique.

**Taux actuariel moyen** : correspond à la moyenne pondérée des taux de rendement internes des instruments obligataires détenus par un fonds.

**Titres de créances négociables (TCN)** : titres émis au gré d'un émetteur, représentatifs d'une créance à court ou moyen terme à échéance fixe et négociables sur les marchés réglementés et de gré à gré.

**Titrisation**, consiste en une transformation d'un ensemble de créances homogènes en titres financiers liquides et négociables.

**Trackers** (Exchange Traded Funds) : OPCVM indiciel qui a la particularité d'être coté sur un marché réglementé et dont l'objectif de gestion est de répliquer la performance d'un indice boursier de référence.

**Tracking Error** : Indicateur de risque, la TE mesure la volatilité des écarts de performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. En d'autres termes, cet indicateur mesure le risque de divergence de la performance d'un OPC par rapport à celle de son indice.

**Valeur liquidative** : Valeur unitaire d'une action de SICAV ou d'une part de FCP (ou FCPE), calculée en divisant l'actif net de la SICAV/du FCP (ou FCPE) par le nombre d'actions ou de parts émises. Les souscriptions et rachats d'actions ou de parts s'effectuent à cette valeur, éventuellement diminuée d'une commission de souscription ou de rachat.

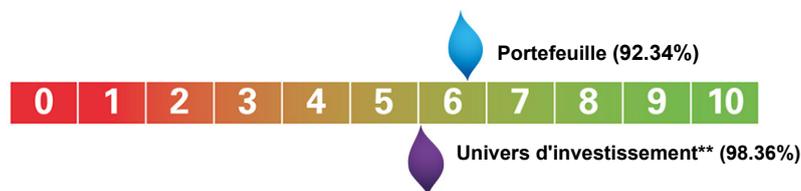
**Volatilité** : mesure la plus couramment utilisée pour rendre compte du risque historique d'un actif. Basée sur des données passées (ex post), la volatilité exprime un risque absolu (c'est-à-dire un risque de perte ou de gain en capital).

**WAL** (Weighted Average Life) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle (c'est-à-dire la durée restante jusqu'au remboursement du nominal) des instruments détenus par un fonds. De ce fait, aucune tolérance ne doit être donnée, les risques existent tant que le papier n'est pas totalement amorti.

**WAM** (Weighted Average Maturity) : Moyenne pondérée de la maturité résiduelle pour les instruments à taux fixe et jusqu'à la prochaine date de réajustement du coupon pour les instruments à taux variable des instruments détenus par un fonds. C'est la maturité moyenne pondérée des titres en portefeuille.

## Données extra-financières au 31/03/2025

### Notation ESG



(Taux de couverture des entreprises notées, exprimé en pourcentage de l'actif net)

	Notes ESG (1)				Taux de couverture (1)
	ESG	E	S	G	
Portefeuille	6.73	7.42	6.12	6.82	92.34%
Univers d'investissement (2)	6.09	6.51	5.67	6.31	98.36%

(1) Source : HSBC Global Asset Management (France)

(2) 40% MSCI EMU +40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM+10% MSCI World +10% ESTR

Nous attribuons une note: une note Environnementale (E), une note Sociale (S), une note de Gouvernance (G), et enfin une note ESG globale du portefeuille.

**L'échelle de notation varie de 0 à 10, 10 étant la meilleure note.**

La note globale est calculée en fonction du poids des piliers E, S et G inhérents à chaque secteur selon notre processus de notation interne.

La note ESG globale du portefeuille est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée et de chaque émetteur noté du portefeuille. La note ESG globale de l'univers d'investissement est la moyenne des notes ESG pondérée par le poids de chaque valeur notée et de chaque émetteur noté de l'univers d'investissement.

Pour plus de détails sur le portefeuille, les méthodologies employées et la démarche ESG, se référer au code de transparence en cliquant [ici](#).

### Intensité Carbone

	Intensité Carbone (3)	Taux de couverture (4)
Portefeuille	64.8	75.76%
Univers d'investissement (2)	96.5	66.59%

(2) 40% MSCI EMU +40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM+10% MSCI World +10% ESTR

(3) Intensité carbone exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ du chiffre d'affaires.

Source : Trucost, leader mondial de la mesure de l'empreinte carbone des entreprises. Trucost est un fournisseur de données extra-financières liées aux impacts environnementaux et aux émissions de gaz à effet de serre (GES) publiées par les entreprises.

(4) Source : HSBC Global Asset Management (France). Taux de couverture des entreprises avec intensité carbone, exprimé en pourcentage de l'actif net.

**L'intensité Carbone** correspond au volume de CO<sub>2</sub> émis pour 1 million de dollars de chiffre d'affaires réalisé. Pour calculer cette intensité, nous prenons en compte non seulement les émissions directes liées aux opérations de l'entreprise (Scope 1) mais également celles liées à la fourniture de l'énergie nécessaire (Scope 2).

**Intensité Carbone d'une entreprise** (tonnes de CO<sub>2</sub> / M\$ de chiffre d'affaires) = (Scope 1 + Scope 2) / M\$ du chiffre d'affaires

**Scope 1:** Emissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise

**Scope 2:** Emissions de gaz indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise

**L'intensité carbone globale du portefeuille** est la somme des intensités carbone des entreprises multipliée par les montants détenus en portefeuille divisé par la somme du montant détenu des entreprises ayant des intensités carbone. Les données carbone sont fournies par **Trucost**, leader dans l'analyse des risques et des données en matière de carbone et d'environnement et filiale de S&P Dow Jones Indices.

### Position du FCPE (1)

Libellé	ESG	Poids
HSBC SRI EUROLAND EQUITY	6.93	41.61%
HSBC INVESTMENTS HSBC SUSTAINA	6.55	41.54%
HSBC SRI GLOBAL EQUITY	6.62	9.90%
HSBC INVESTMENTS HSBC SRI MONE	6.35	0.02%

(1) Périmètre des positions notées



## Informations importantes

### Indices de marché

Indices Bloomberg Barclays et données associées, Copyright © 2025 Bloomberg Index Services Limited, Bloomberg Finance LP, leurs filiales et/ou concédants de licences («Concédants»). Utilisé avec autorisation. Tous droits réservés. Les concédants ne fournissent aucune garantie concernant l'utilisation ou la confiance accordée en de telles données et n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Source: MSCI. Les données MSCI sont réservées exclusivement à un usage interne et ne doivent être ni reproduite, ni transmises ni utilisées dans le cadre de la création d'instruments financiers ou d'indices. Les données MSCI ne sauraient constituer ni un conseil en investissement, ni une recommandation de prendre (ou de ne pas prendre) une décision d'investissement ou de désinvestissement. Les données et performances passées ne sont pas un indicateur fiable des prévisions et performances futures. Les données MSCI sont fournies à titre indicatif. L'utilisateur de ces données en assume l'entière responsabilité. Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué ou lié à la compilation, à l'informatisation ou à la création des données MSCI (les parties MSCI) ne se porte garant, directement ou indirectement, de ces données (ni des résultats obtenus en les utilisant). Les Parties MSCI déclinent expressément toute responsabilité quant à l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la qualité, l'adéquation ou l'utilisation de ces données. Sans aucunement limiter ce qui précède, en aucun cas une quelconque des parties MSCI ne saurait être responsable de tout dommage, direct ou indirect (y compris les pertes de profits), et ce même si la possibilité de tels dommages avait été signalée. ([www.msicbarra.com](http://www.msicbarra.com)). Si vous avez des doutes sur la pertinence de cet investissement, vous devriez consulter un conseiller financier indépendant.

Le Conseiller en investissements utilisera son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres ne figurant pas dans l'indice de référence en fonction de stratégies de gestion active et de possibilités d'investissement spécifiques. Il n'est pas prévu que l'indice de référence soit utilisé comme univers à partir duquel des titres seront sélectionnés. L'écart de la performance et des pondérations des investissements sous-jacents du Fonds par rapport à celles de l'Indice de référence est également analysé par rapport à un écart défini, sans pour autant y être limité.

### HSBC Asset Management

Cette présentation est produite et diffusée par HSBC Asset Management et n'est destinée qu'à des investisseurs non-professionnels au sens de la directive européenne MIF.

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Le capital n'est pas garanti. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et des revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi.

Les performances présentées ont trait aux années passées et ne doivent pas être considérées comme un indicateur fiable des performances futures. L'augmentation ou la diminution du capital investi dans le fonds n'est pas garantie. Les rendements futurs dépendront, entre autres, des conditions de marché, des compétences du gérant du fonds, du niveau de risque du fonds et des commissions.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion. HSBC Asset Management - RCS n°421 345 489 (Nanterre). SGP agréée par l'AMF (n° GP-99026). Adresse postale: 38 Av. Kleber 75016 Paris. Adresse d'accueil: Immeuble Coeur Défense - 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 (France). Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de HSBC Asset Management, de votre entreprise ou sur le site internet du teneur de compte-conservateur de part de fonds, [www.ere.hsbc.fr](http://www.ere.hsbc.fr).

Document mis à jour le 14/04/2025.

Copyright © 2025. HSBC Asset Management. Tous droits réservés.

## Informations pratiques

### Nature juridique

FCPE de droit français

### Durée de placement recommandée

4 ans

### Indice de référence

40% MSCI EMU (NR) + 40% Bloomberg Euro Aggregate 500 MM + 10% MSCI World (NR) + 10% ESTR

### Affectation des résultats

(GC): Capitalisation

### \*Date de début de gestion

01/04/2021

### Devise comptable

EUR

### Valorisation

Quotidienne

### Souscriptions / rachats

Dix-millièmes de parts

### Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

### Dépositaire

Caceis Bank

### Centralisateur

Caceis Bank

### Code ISIN

(GC): HERSG